

## Communiqué de presse

---

Lausanne, le 23 mars 2010

### **72% des migrants assistés par l'EVAM satisfaits des prestations**

**L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est bien jugé par ses bénéficiaires, ses partenaires et ses collaborateurs. Mais il doit encore améliorer les conditions d'hébergement des migrants et l'aide apportée en vue de leur intégration, relèvent trois sondages menés par l'institut M.I.S. Trend.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan stratégique, l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a voulu connaître l'avis de ses bénéficiaires, de ses partenaires et de ses collaborateurs, en vue de permettre une comparaison entre la situation actuelle et celle qui prévaudra après la réalisation des objectifs fixés pour 2012.

Afin de garantir l'indépendance et le professionnalisme de ces enquêtes de satisfaction, l'EVAM a mandaté l'institut de sondage M.I.S. Trend, qui a mené une première enquête en novembre 2009 auprès de 512 migrants assistés par l'EVAM, puis deux autres enquêtes en janvier 2010 auprès de 148 partenaires et 226 collaborateurs.

Les avis recueillis auprès des trois publics-cibles sont globalement positifs sur l'évolution de l'EVAM depuis sa transformation il y a deux ans en établissement de droit public. Plusieurs sujets de préoccupation ressortent néanmoins, congruents pour la plupart avec des problématiques déjà identifiées par le Plan stratégique.

- Les bénéficiaires de l'EVAM apprécient en premier lieu les qualités relationnelles du personnel de l'établissement et ont surtout des attentes en matière d'aide à l'intégration, d'accès à l'emploi et d'amélioration du logement.
- Les partenaires de l'EVAM sont satisfaits du professionnalisme de l'établissement, mais souhaitent une amélioration de l'autonomie des migrants, plus de compréhension face à leur situation et des actions pour lutter contre les préjugés qui entourent des demandeurs d'asile.
- Les collaborateurs de l'EVAM soulignent l'intérêt de leurs missions et la variété des tâches. Ils recommandent d'accélérer la prise de décision et de renforcer la communication inter-métiers.

L'EVAM s'est donné les moyens d'améliorer plusieurs aspects soulevés par les sondages à travers la réalisation de ses objectifs stratégiques, dont 10 projets prioritaires viennent de démarrer, concernant l'accueil et l'intégration des migrants, les infrastructures et les standards d'hébergement, la communication interne et l'écoute des bénéficiaires, la formation du personnel et le développement de travaux d'utilité publique pour les demandeurs d'asile.

Les résultats complets des trois sondages sont disponibles sur le site internet de l'EVAM, [www.evam.ch](http://www.evam.ch).

**Renseignements :** Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication, 021 557 06 06